

PROPOSITION DE FORMATION :

**INITIATION A L'ECLAIRAGE
PATRIMONIAL, ARCHITECTURAL ET PAYSAGER
NIVEAU I**

Objectif général du stage :

- Acquérir les premières bases nécessaires à une approche pragmatique d'un projet d'éclairage patrimonial, architectural ou paysager.

Objectifs pédagogiques opérationnels :

- Identifier le rôle de chacun des partenaires par rapport au projet lumière.
- Appréhender les bases physiques de la lumière et les outils de mesure.
- Acquérir le vocabulaire spécifique aux éclairagistes.
- Acquérir le vocabulaire spécifique nécessaire à la description d'un ensemble patrimonial, architectural ou paysager.
- Identifier et décrire les différentes techniques d'éclairage.

Déroulement :

La présente formation sera proposée sous la forme de 3 sessions de 14h chacune, espacées par un intervalle de 2 semaines.

1 / **Prise de contact** : Durée 1/2 heure.

- Définition des limites de la formation.

2 / **Le projet d'éclairage** : Durée 2 heures 1/2.

- La place de l'éclairage dans le projet patrimonial, architectural ou paysager.
- Les différents acteurs de la filière, leurs rôles.

3 / **Les bases physiques de l'éclairagisme** : Durée 11 heures.

LA LUMIERE :

- Nature physique de la lumière.
- Composition spectrale : synthèse additive.
- Comportements à la matière : réflexions, réfraction, absorption.

LA VISION :

- L'œil.
- La vision.
- Interprétation.
- Performances visuelles.

LUMIERE ET COLORIMETRIE :

- Température de couleur.
- Triangle des couleurs.
- Indice de rendu des couleurs.
- Types de spectres.

GRANDEURS ET UNITES PHOTOMETRIQUES :

- Intensité lumineuse.
- Flux lumineux.
- Luminance.
- Éclairement (depuis l'intensité et le flux lumineux).
- Relations entre les grandeurs.
- Lecture et utilisation de courbes photométriques.
- Symbole photométrique selon la norme UTE 71121.

LES OUTILS DE MESURE :

- Lux mètre
- Spot mètre
- Chroma mètre

LES SOURCES D'ECLAIRAGE :

- Eclairage naturel.
- Eclairage artificiel.
- Eclairant de référence
- Source primaire & secondaires.

4 / Les vocabulaires spécifiques : Durée 14 heures.

LE VOCABULAIRE SPECIFIQUE ECLAIRAGISTE :

- Vision photopique et scotopique.
- Géométrie, angle incident, surface réceptrice, réflectance.
- Faisceau, effet, état lumineux.
- Désignation des optiques.
- Désignation des réglages.
- Notions de dynamique.

LE VOCABULAIRE DE L'ARCHITECTE :

- Approche sommaire des outils de description d'un ensemble architectural ou patrimonial.
- Questions liées à l'intégration des luminaires et des réseaux.

LE VOCABULAIRE DU PAYSAGISTE :

- Approche sommaire des outils de description d'un ensemble paysager.
- Questions liées à l'intégration d'émergences dans un paysage.

5 / Les Techniques d'éclairage : Durée 7 heures.

LES OUTILS :

- Typologie sommaire des instruments d'éclairage.

ECLAIRAGE ARCHITECTURAL :

- Analyse des éléments architecturaux.
- Evaluation des besoins.

ECLAIRAGE PAYSAGER :

- Analyse des espaces.
- Evaluation des besoins.

6 / Visite obligatoire de sites remarquables : Durée 3 heures en soirée.

EVALUATION DES INSTALLATIONS

- Identifications des différentes techniques décrites en journée.
- Questionnements sur les technologies mises en œuvre.

7 / Commentaires techniques et bilan : Durée 4 heures.

VALIDATION DES ACQUITS DE LA PREMIERE ETAPE :

- Rédaction de commentaires argumentés des visites.
- Bilan de formation.